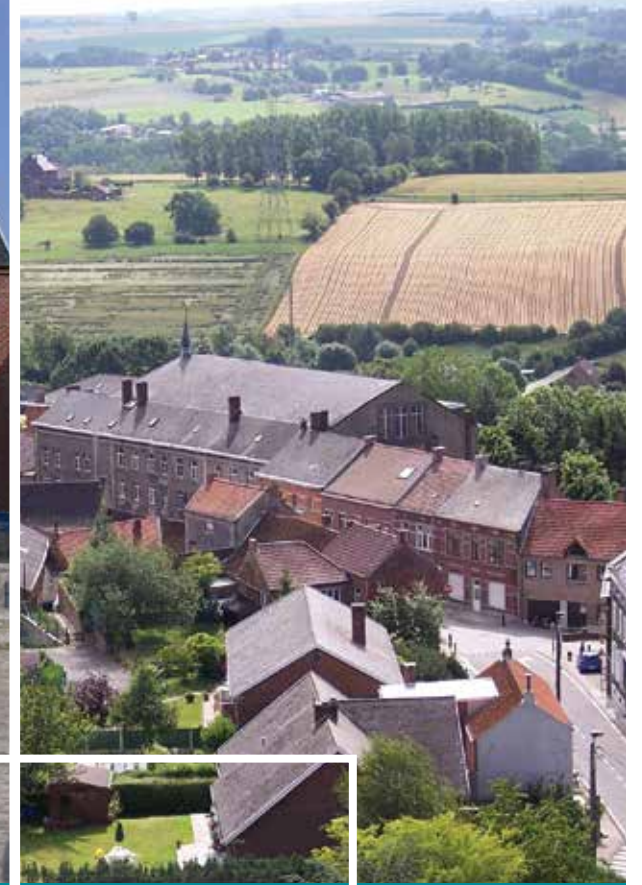


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Février 2013



n°112

sommaire



CPAS



CLASSES
DE NEIGE



CYCLISME

EDITO

Agissons ensemble

A l'échelon supracommunal, les bourgmestres des 4 communes de l'Ouest du Brabant wallon, Tubize, Rebecq, Braine-le-Château et Ittre sont amenés à collaborer pour l'étude et la gestion de projets d'envergure concernant leurs habitants. Voici deux exemples d'actions en commun :

- La zone de police de l'Ouest du BW, créée en 2002, fut la première institution gérée par un collège constitué des 4 maïeurs. La priorité est d'assurer une police de proximité dans les quartiers.
- Le projet de piscine de l'intercommunale « Sportissimo » à Rebecq résulte d'une initiative lancée par les 4 bourgmestres.

Notre système pénitentiaire belge connaît de sérieuses difficultés résultant de la surpopulation dans les cellules et des restrictions budgétaires qui engendrent une diminution du cadre et de l'effectif. Ce sont nos policiers qui doivent assurer les transferts de prisonniers vers les substituts et les juges ou vers les hôpitaux. Une nouvelle grève des agents pénitentiaires a eu lieu le 7 février. A nouveau, des policiers de notre zone seront détachés de leurs missions de proximité pour assurer la sécurité à la prison d'Ittre.

Nous avons pris l'initiative d'inviter à Ittre tous les bourgmestres de Bruxelles et de Wallonie ayant une prison sur leur territoire afin de prendre attitude commune face à cette problématique et d'interpeller nos Ministres.

Au niveau de notre commune, les diverses activités organisées par les nombreuses associations engendrent une dynamique d'ouverture et de convivialité favorisant les échanges d'idées, de réflexions, de projets. Cette vie associative soutenue et des plus actives est une richesse pour nous tous.

Notre volonté est d'impliquer de plus en plus les habitants dans la gestion des 3 villages.

Vous attendez du collège communal et de l'administration qu'ils soient à l'écoute de vos problèmes et qu'il y réagissent.

Nous vous proposons une concertation dans un esprit d'ouverture, avec clarté, dans la recherche d'une relation constructive, au sein des commissions communales et des conseils consultatifs qui seront renouvelés ce printemps.

Notre objectif commun est de favoriser la cohésion sociale dans nos trois villages et d'assurer une meilleure qualité de vie pour tous.

Dans sa cinquième mercuriale, Madame la Gouverneure Marie-José Laloy traitait la cohésion sociale en Brabant wallon « comme un thème qui devait trouver sa concrétisation ». A nous d'agir pour relever ce « défi de demain » par la formation, le développement d'activités économiques, l'épanouissement sportif et culturel, la mise à disposition de logements à prix abordables.

Nous vivons des années charnières. Notre mode de vie consumériste devra évoluer vers une utilisation plus parcimonieuse des ressources. Economisons l'électricité, l'eau et les énergies fossiles. Partageons nos voitures. Agissons ensemble pour assurer le développement harmonieux et durable de notre commune.



Avec le Collège,
Ferdinand Jolly, Bourgmestre



LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

LE NOUVEAU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE À ÉTÉ INSTALLÉ LE 10 JANVIER 2013.

SOUS LA PRÉSIDENTE DE FRANÇOISE PEETERBROECK, 8 NOUVEAUX CONSEILLERS ONT ÉTÉ NOMMÉS. NOUS VOUS LES PRÉSENTONS BRIÈVEMENT SUR CETTE PAGE AINSI QUE LES SERVICES DE NOTRE CPAS.



FRANÇOISE PEETERBROECK,
Présidente du CAS
0476/98 20 61



Rue des Noyers, 11
1460 Virginal
corine.latinis@hotmail.be

CORINE LATINIS



Rue Bruyère de Haut-Ittre, 4
1461 Haut-Ittre
olilo@yahoo.com

OLIVIER LANGENDRIES



Rue de Samme, 13
1460 Virginal
billybobs@skynet.be

JOHAN VYNCKE



Rue Bruyère de Virginal, 73
1460 Virginal
lingorez@hotmail.com

LINDSAY GOREZ



Avenue de la Marnière, 8
1460 Ittre
claire.delalieux@gmail.com

CLAIRE DELALIEUX



Rue Cardinal Mercier, 10
1460 Virginal
jp.vanschepdael@francoissasse.be

JEAN-POL VANSCHEPDAEL



Rue Bruyère de Virginal, 68
1460 Ittre
marcel.herman@tvcablenet.be

MARCEL HERMAN



Rue Cardinal Mercier, 39
1460 Virginal
pmadhoun@voo.be

PHILIPPE MADHOUN



CPAS DE ITTRE

RUE PLANCHETTE 6 - 1460 ITTRE

TÉL : 067/64.71.67

- Secrétaire : Madame Aurore François
- Receveuse : Madame Catherine Delongueville

SERVICES DISPONIBLES

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL : PERMANENCES MARDI ET JEUDI DE 9.00 À 11.30 HEURES

- Madame Annie Marcélis, responsable de service
- Madame Larissa Cauchie
- Madame Cécile Descamps

L'action du C.P.A.S. se base sur l'Art. 1^{er} de la loi du 8 juillet 1976, organique des CPAS à savoir que : « Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine ».

Cette loi précise également que le CPAS assure aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Cette aide peut être palliative ou curative.

Elle peut être matérielle, sociale, médico-sociale ou psychologique.

Le C.P.A.S. effectue ses missions en suivant les méthodes les plus adaptées du service social et dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses des intéressés.

Il nous semble important de souligner que le service social général du C.P.A.S. est un service public de « première ligne », ouvert à tous, susceptible de répondre à de nombreuses demandes, dans des domaines très variés et qu'en cas d'absence de réponse, son rôle est d'orienter chaque personne vers le partenaire compétent.

SERVICE REPAS : REPAS SUR ROUES-REPAS AUX ÉCOLES-BAR DU FRAIS

- Monsieur René Marchand
- Monsieur Grégory Goossens
- Madame Monique Knappen
- Madame Mireille Van Hecke

Tout le monde pourrait avoir, un jour ou l'autre, besoin de demander au CPAS de livrer des repas à domicile...

Que vous soyez une personne âgée qui éprouve des difficultés à les préparer (manque d'équilibre), ou que vous ayez des soucis pour faire les courses,...

Que vous soyez une personne seule, avec ou sans enfants, ou un ménage avec ou sans enfants, que ce soit un dépannage momentané (convalescence, manque de temps pour le préparer, liés à un évènement inattendu)

Ou bien, vous souhaitez simplement avoir un repas complet et équilibré servi à domicile, sans avoir à le préparer, et ce, par pure convenance personnelle .

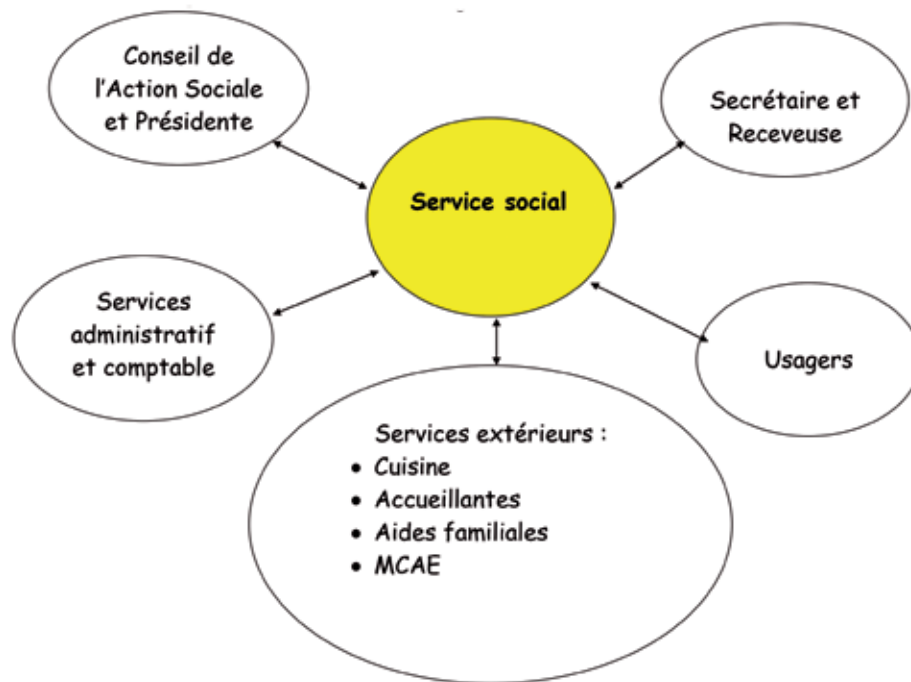
Ce service s'adresse à vous.

SERVICES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

- Monsieur Bernard Havelange, directeur de la MCAE et responsables des accueillantes d'enfants
- Madame Lysiane Pilette, puéricultrice supervisor et aide administrative
- MCAE :
- Madame Sigrid Godeau, aide cuisinière
- 7 puéricultrices à la MCAE
- SAC : 4 accueillantes

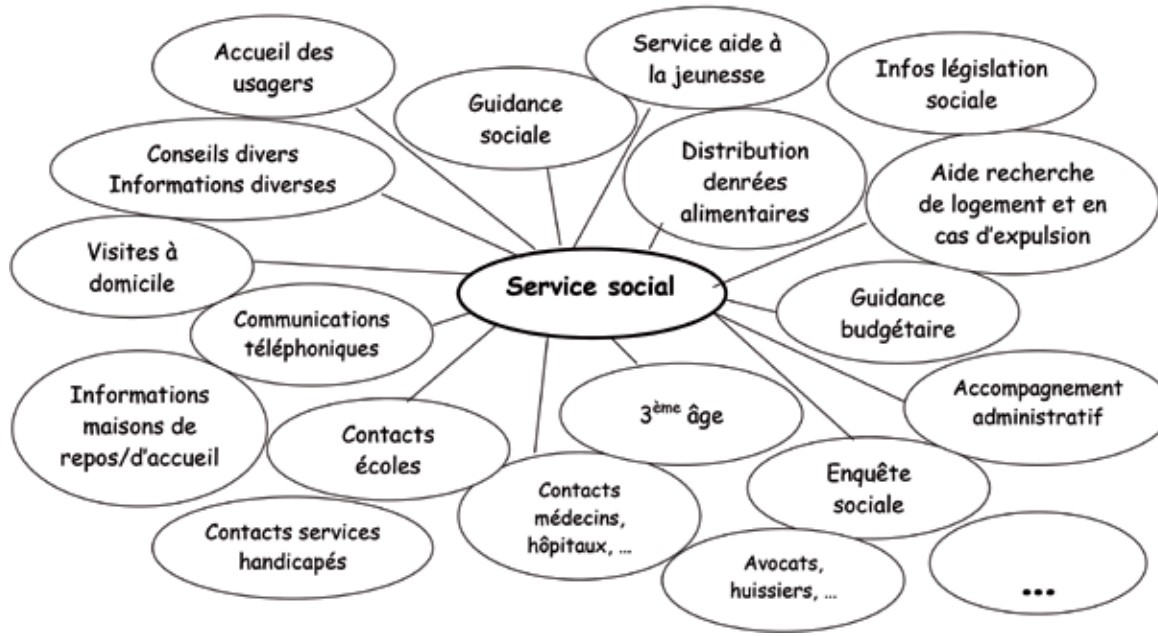
Le service de la petite enfance du CPAS s'adresse à l'ensemble de la population en recherche d'un milieu d'accueil pour un enfant de moins de 36 mois.

LES ACTIVITÉS ET L'ORGANISATION DU CPAS D'ITTRE EN UN CLEIN D'OEIL



SERVICE SOCIAL : QUE FAIT-IL ?

Art. 1^{er} de la Loi CPAS : Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.



Le service se subdivise en deux :

- un service des accueillantes d'enfants conventionnées (SAEC)
- une maison communale de l'accueil de l'enfance (MCAE) dénommée « Les frimousses à Mathieu ».

LE SERVICE DES ACCUEILLANTES D'ENFANTS CONVENTIONNÉES (SAEC)

Le service des accueillantes a vu le jour il y a plus de 26 ans. Depuis cette époque, le travail des accueillantes a beaucoup changé, seul leur statut n'a quasiment pas changé.

Le cadre de travail de l'accueillante est son domicile privé. Pour exercer son activité, elle doit être reconnue par l'ONE. Selon son temps de travail, l'accueillante est reconnue pour de 1 à 4 enfants, équivalent temps plein, âgés de 3 à 36 mois (maximum 5 enfants présents simultanément et 8 inscrits).

LA MAISON COMMUNALE DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (MCAE)

Le 26 février 2010, le CPAS inaugure sa MCAE dénommée : « Les frimousses à Mathieu ».

La MCAE est ouverte 220 jours/an de 07h15 à 18 :30 pour les enfants âgés de 3 à 36 mois.

La MCAE est aménagée en différents espaces permettant de leur assurer la sécurité physique et psychique des enfants tout en favorisant l'éveil et les interactions.

Pour tout enfant entrant à la MCAE, le fil conducteur est le même : l'autonomie de l'enfant.

SERVICE MÉDIATION DETTES PERMANENCES MARDI ET JEUDI DE 9.00 À 11.30 HEURES

- Madame Cécile Descamps

SERVICE AIDES AUX FAMILLES

- Monsieur Olivier Colot, responsable de service
- 7 aides familiales

Tout le monde pourrait avoir, un jour où l'autre, besoin d'être aidé à domicile !!

Citons entre autres un parent se trouvant seul suite à un décès, un divorce,... Mais aussi une mère de famille ayant subi une opération et ne pouvant plus s'occuper seule de sa famille. Il se pourrait aussi qu'un accident vous rende moins mobile, qu'une naissance amène un besoin accru d'aide,...

SERVICE ILA ET ÉTRANGERS PERMANENCES JEUDI DE 13.30 À 15.30 HEURES

- Madame Céline Verriest

SERVICE AIDE JURIDIQUE PREMIÈRE LIGNE SUR RENDEZ-VOUS LE DEUXIÈME VENDREDI DU MOIS DE 16.00 À 18.00 HEURES

- Maître Isabelle Hanard

SERVICE ÉNERGIE-FONDS MAZOUT-CHÈQUES SPORT ET CULTURE

- Madame Céline Verriest
- Monsieur Arnaud Doffigny, Tuteur énergie – permanences et visites à domicile sur rendez-vous le mercredi

Dans le cadre des mesures relatives à l'augmentation du pouvoir d'achat des citoyens, le Gouvernement Wallon, a décidé de soutenir les actions préventives et curatives menées par les CPAS en matière d'énergie.

A qui s'adresse cette aide :

Toute personne habitant une des quatre communes de l'ouest du Brabant Wallon : Rebecq, Braine le Château, Tubize et Ittre

Que vous propose monsieur Arnaud Doffigny, notre tuteur en énergie ?

- Visite à domicile portant sur l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- Informer et expliquer les résultats d'un audit énergétique ou les résultats de la visite à domicile ;
- Conseiller et proposer des travaux à réaliser ;
- Définir un cahier des charges, mettre en concurrence des entrepreneurs, expliquer et commenter un devis ;
- Evaluer les moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux ;
- Apporter un aide pour l'introduction des demandes de primes, prêts ou allocations (communal, régional, provincial, fédéral) ;
- Renseigner des institutions existantes ;
- Aider à concevoir des petits travaux d'aménagement qui sont à la portée de l'occupant des lieux ;
- Suivre et accompagner les ménages durant l'exécution des travaux ;
- Assurer un relais ou une négociation entre le propriétaire et le locataire ;
- Informer les occupants sur les contrats de fourniture de gaz/électricité ;

CLUSTER-RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

- Madame Féline Casellas

La mise au travail

Lorsqu'une personne doit justifier d'une période de travail pour obtenir le bénéfice complet de certaines allocations sociales le CPAS prend toutes les dispositions de nature à lui procurer un emploi.

Le cas échéant, il fournit cette forme d'aide sociale en agissant lui-même comme employeur pour la période visée.

Les CPAS de l'Ouest du Brabant wallon : Ittre, Rebecq et Braine-le-Château se sont rassemblés autour d'un projet commun de réinsertion et ont formé un « cluster ».

> Françoise Peeterbroeck, Présidente du CPAS



TRAVAUX

DÉNEIGEMENT

La plus grosse activité de ce mois de janvier est sans contexte le déneigement.

Merci à tous les concitoyens pour leurs marques de sympathies, de soutiens et nombreux remerciements envers les employés communaux qui ont fait un travail fantastique.

Malgré les chutes de neige qui ont souvent eu lieu les week-ends, nous avons toujours eu la possibilité de circuler en toute sécurité sur nos routes et même jusqu'aux petits chemins de campagne.

C'est la conséquence d'une gestion bien organisée, de la motivation du personnel qui sont levés à 3 ou 4 heures du matin pour se mettre en route avec les tracteurs mais aussi ne les oublions pas les ouvriers qui ont dégagé trottoirs, cours de récréations, garderie, bâtiments communaux et publics.

Et pourtant si vous saviez !!!!!!!!



APPEL PUBLIC - COMMUNE D'ITTRE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal d'Ittre annonce le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie.

Le présent avis qui est lancé le **20 février 2013** fait appel aux candidatures à la fonction de président, de membre ou de suppléant de ladite commission.

L'article 7 précité dispose, en son § 3, alinéa 4, que « dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du conseil communal, le conseil communal choisit les membres en respectant

- Une répartition géographique équilibrée;
- Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité;
- Une représentation de la pyramide des âges spécifiques à la commune. ».

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite commission.

En ce compris le président, tout membre de la commission communal ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal d'Ittre, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre, Service urbanisme **avant le 20 avril 2013**. Ils doivent mentionner le nom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Un formulaire de candidature est disponible sur le site www.ittre.be ou au service urbanisme dans les heures d'ouvertures du service (du mardi au vendredi de 9 à 12h) ou sur demande écrite à l'adresse postale de la commune précitée ou par mail adressé à urbanisme@ittre.be

C'est avec beaucoup d'inquiétudes, en ce mois de novembre, que je voyais approcher cet hiver, en effet notre brave camion de déneigement fabriqué en 1984 était usé jusqu'au bout. Les réparations inévitables pour qu'il continue à circuler en toute sécurité s'élevaient à plus de 8.800 € + TVA. Ajoutons à cela que nous n'étions pas certains qu'il allait passer au contrôle technique vu que le châssis et les tôles étaient attaqués par le sel malgré des nettoyages périodiques. Ce camion, malgré son âge respectable nous est absolument nécessaire pour faire les grands axes prioritaires où passent les transports en commun.

Le changement de majorité, l'impossibilité d'inscrire son remplacement au budget, nous mettait dans une situation complexe de ne pas répondre efficacement à une chute de neige.

Alors on a pris le taureau par les cornes en achetant une trémie et en louant un tracteur pour la période hivernale. Ce n'était pas facile à gérer car au lieu des cinq tonnes de sel placées dans la grosse trémie du camion, nous devons faire d'incessant aller-retour avec 1,5 tonnes dans les petites trémies du tracteur. Mais cela a fonctionné avec le peu de personnel capable de conduire un tracteur.

Le travail a été bien réalisé et c'est le principal.



AUTRES TRAVAUX

Rue de Fauquez : réfection de la rigole.



Rue Mon Plaisir : Suite aux pluies importantes, l'hangar de la ferme Demarbaix recevait des quantités importantes d'eau dévalant des champs et de la route pentue. Mise en place de filets d'eau.



Rue de Chaumont : Tuyau bouché empêchant l'écoulement d'un ruisseau et de drains.



Rue de la Libération : Réfection du trottoir.

Vu les conditions climatiques, de nombreux **travaux de peinture** ont eu lieu au centre administratif et de **plafonnage** à la salle planchette.



> **Christian Fayt, Echevin des Travaux**



L'IMPORTANT C'EST DE PARTICIPER

LES CONSEILS CONSULTATIFS VONT SE REMETTRE À FONCTIONNER

Les conseils consultatifs communaux permettent à la population de faire entendre son point de vue dans un grand nombre de domaines. Ils ont pour vocation de favoriser le dialogue et la concertation entre les élus, les habitants et les associations indispensables à la vie démocratique. Il ne faut, bien sûr, pas être membre d'un parti politique pour participer à ces conseils, seule la motivation est de bon aloi.

Les conseils consultatifs sont composés de personnes, quel que soit leur âge, chargées par le collège communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées.

Chacun des neuf conseils consultatifs a une attribution particulière :

1. Conseil consultatif des **ainés**
2. Conseil consultatif de la **jeunesse**
3. Conseil consultatif de la **mobilité**

4. Conseil consultatif des **affaires sociales**
5. Conseil consultatif de l'**économie durable et de l'emploi local**
6. Conseil consultatif du **budget participatif**
7. Conseil consultatif des **sports**
8. Conseil consultatif des **personnes à mobilité réduite (regroupé avec celui des affaires sociales)**
9. Conseil consultatif de la **solidarité internationale**

Un appel à candidature sera adressé à la population via ce bulletin communal et notre site internet www.ittre.be (Un formulaire de candidature pourra y être téléchargé) lorsque le règlement d'ordre intérieur sera voté lors d'un prochain Conseil communal.

> **Daniel Vankerkove, Echevin de la Participation**



CLASSES DE NEIGE 2013



Les classes de neige réservées aux élèves de 5^e et 6^e primaire des écoles communales d'Iltre et de Virginal ont eu lieu cette année du 7 au 16 janvier 2013. En voici le compte rendu réalisé par les élèves de Virginal et par leur titulaire.

« Nous nous y préparions depuis des mois et puis le jour tant attendu arriva enfin. C'est le lundi 7 janvier dernier que nous déposons nos bagages dans le car et que nous embrassons nos parents.

Après une nuit de voyage, nous sommes arrivés à Chiesa in Valmalenco, petit village des Alpes italiennes, en Lombardie, non loin de Sondrio. Nous avons pu nous installer à notre aise dans les chambres et profiter d'un petit déjeuner bien mérité.

Dès l'après-midi, c'est l'essayage des bottines de ski et des casques qui a occupé tout notre temps. Le lendemain, nous prenons la télécabine qui nous emmenait près des pistes ; les moniteurs nous y attendant pour notre première leçon de ski. Enfiler les bottines, les fixer sur les skis, tenir debout dans un premier temps, freiner en chasse-neige, tourner, utiliser les bâtons, prendre le télésiège, descendre les pentes, d'abord vertes, puis bleues, rouges et noires pour certains, tel fut le challenge de cette semaine, ..., c'était génial !

Outre le ski, nous avons eu l'occasion de découvrir cette belle région. Nous avons visité la centrale hydro-électrique de Lanzada, découvert le travail des abeilles chez l'apiculteur Nana, sillonné les rues de Caspoggio en rallye, appris les gestes de sauvetage en montagne, marché dans la montagne (ça grimpe !), découvert la faune, la flore, la météo, la formation des montagnes, les constructions et profité d'un barbecue au sommet.

Les pâtes et les pizzas n'ont plus de secret pour nous !

Des veillées amusantes (jeux de société, jeux d'adresse, luge, soirée dansante) nous permettaient de nous détendre le soir. Que de merveilleux souvenirs à raconter à nos proches qui nous attendaient à notre retour le 16 janvier.

L'apprentissage de la vie en communauté, l'initiation au ski et aux sports de la montagne, la découverte d'un pays, d'une culture, d'un mode de vie différent, la découverte de l'artisanat local, des richesses naturelles de la région, ... : autant d'objectifs que nous avons atteints grâce à l'équipe organisatrice et à la motivation de tous. »

Nul doute que tous garderont de ces moments privilégiés un merveilleux souvenir.

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Instruction publique



ANIMATRICE À LA JEUNESSE



Je m'appelle Flori Steenaert et je suis la nouvelle éducatrice qui va remplacer Marie Vanderlinden pendant quelques mois.

J'ai 25 ans et je suis diplômée depuis 2 ans. J'ai effectué mes études à Mons où j'ai pu obtenir, en dernière année d'étude, une bourse pour partir travailler en Afrique

avec de jeunes enfants. C'était une expérience extraordinaire qui m'a beaucoup appris. A la suite de mes études, j'ai travaillé plus d'un an avec des personnes handicapées.

Pour ce nouveau travail au No Man's Land, j'ai très envie de monter des projets concrets avec les jeunes des villages ; de développer la participation active de ceux-ci au sein des projets

mais aussi de leur apprendre à évoluer ensemble et de respecter leurs engagements.

Mes objectifs sont de mettre en avant les talents de chacun et de partager cela avec le public extérieur.

Je serai sur le terrain du lundi au vendredi (et les week-ends selon les événements) :

- Lundi : 15h30-18h30
- Mardi : 15h30-19h30
- Mercredi : 12h00-19h30
- Jeudi et vendredi : 15h30-19h30

A bientôt

> **Flori Steenaert, éducatrice**



PLACE AUX JEUNES

Suite à une idée d'Aurélien Aubry et de Aurélie Poulain, nous allons mettre, au cours des prochains mois, en valeur des jeunes de notre entité qui se distinguent dans leur spécialité que ce soit en création d'entreprise ou artistique, en sport, en voyages, dans la musique ou tout simplement en rendant service aux autres.

Si vous connaissez un jeune que vous voulez mettre en valeur, n'hésitez pas à me contacter.

> **Christian Fayt,**
Echevin de la Jeunesse



MUSÉE MARTHE DONAS

DES NOUVEAUTÉS EN 2013 !

Tout au long de l'année, en dehors des expositions temporaires, le musée présentera dans la chapelle une série de 'Dialogues', sortes de mini-expositions : un peintre ou un thème confrontés à l'une ou l'autre œuvre de Marthe Donas.

Premier de cette série : Dialogue avec Léopold Leclercq (1911-1977). Quatre œuvres à découvrir jusqu'au 3 mars en plus du nouvel accrochage permanent. Accrochage enrichi depuis le mois dernier d'un tableau inédit de Marthe Donas mis généreusement en dépôt chez nous par Monsieur Serge Goyens de Heusch que nous remercions pour sa confiance et sa collaboration.

Autre nouvelle : le Musée Marthe Donas, subventionné depuis peu par la Province du Brabant wallon, est à présent reconnu comme Institution muséale par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme plusieurs dizaines d'autres musées, il sera désormais gratuit le premier dimanche de chaque mois.

Au plaisir de vous y accueillir bientôt !

LE MUSÉE EST OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 14H À 17H. TOUS LES AUTRES JOURS SUR RENDEZ-VOUS : 0471/21 63 88

> **Monique Lenoir, Conservatrice**



« UN AUTRE REGARD SUR LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES DE WALLONIE »

EXPOSITION DU 18 AU 28 FÉVRIER 2012 AU CLI DE ITTRE, ESPACE BAUTHIER

Depuis deux ans, la cellule de coordination du Contrat de Rivière de la Senne sensibilise la population à l'importance d'être nombreux pour aider les crapauds, grenouilles et tritons à traverser les routes meurtrières lors de leur retour vers la mare. Ce qui reste bien sûr vrai chaque année entre plus ou moins le 15 février et le 15 avril.

Du lundi 19 février au jeudi 28 février, en collaboration avec la commune d'Ittre et son Plan Communal de la Nature, nous vous invitons à visiter une exposition sur ces animaux fascinants que sont les amphibiens et les reptiles. Notre action de sensibilisation a pour but d'apprendre à les protéger de tous les dangers qu'ils courent dans un environnement moderne et qui conduit chez certaines espèces à leur diminution, ou à leur disparition pure et simple. En semaine, des animateurs formés par le CR Senne reçoivent les maternelles et les primaires pour une visite animée de deux heures de cette exposition. Les adultes peuvent très bien s'y intégrer et jouer le jeu. Cette animation est d'ailleurs également ouverte aux groupes à partir de 10 personnes.

Cette exposition animée donne l'occasion de se familiariser avec les espèces d'amphibiens de Wallonie, découvrir leurs caractéristiques, leur mode de vie et en savoir un peu plus sur les dangers face auxquels ces animaux sont confrontés. Le public fait la connaissance de leurs différents habitats afin de pouvoir recréer « chez soi » un jardin accueillant pour ces derniers. A cet effet, nous apprenons à créer une mare afin de favoriser leur reproduction.

Un vernissage se tiendra le **lundi 18 février à 19h30** avec une animation guidée et ludique de l'exposition.

> **Pour le PCDN d'Ittre, Christian Fayt**



AVIS À LA POPULATION

RECONNAISSANCE DE CALAMITÉ PUBLIQUE – PLUIES ABONDANTES SURVENUES LE 29 MAI 2012

Le Ministère de l'Intérieur nous informe qu'un arrêté royal a été approuvé, en date du 18 janvier 2013 par le Conseil des Ministres, procédant à la reconnaissance en tant que calamité publique les pluies survenues à Ittre le 29 mai 2012.

Les personnes victimes d'une calamité publique disposeront d'un délai de trois mois à partir de la publication au Moniteur belge pour introduire leur demande d'indemnisation auprès du gouverneur. A noter que, désormais, certaines catastrophes naturelles sont indemnisées dans le cadre de l'assurance incendie.

Depuis mars 2007, chaque police "incendie-risques simples" couvre les catastrophes naturelles suivantes: inondations, débordements et refoulements des égouts publics, tremblements de terre, glissements ou affaissements de terrain dus à un phénomène naturel.

Le Fonds des calamités intervient quant à lui :

- lorsque les biens concernés ne sont pas assurés suite à la situation financière de la victime (per-

sonnes ayant droit à un revenu d'intégration ou à une aide financière similaire),

- lorsque les biens sont en principe exclus d'une couverture d'assurance (les récoltes non rentrées, le bétail vivant en dehors du bâtiment, le sol, les cultures, la plantation d'arbres),
- lorsque les biens ne sont pas des risques simples (des biens, par exemple, qui dépassent un certain montant assuré)
- et lorsqu'il s'agit de biens du domaine public.

Tous les renseignements pratiques pour introduire une demande se trouvent sur le lien suivant, sous la rubrique indemnisation des calamités :

<http://www.securite-civile.be/Documentatie/tabid/83/language/fr-BE/language/fr-BE/Default.aspx>

> **Le Collège communal**



LES JEUNES S'ENGAGENT AVEC ARC-EN-CIEL

Les 9 et 10 mars 2013, des milliers de jeunes parcourront les rues de Wallonie et de Bruxelles pour l'**Opération Arc-en-Ciel**, 59^e récolte de vivres non périssables bien connue. Ces vivres sont destinés à plus de 10.000 enfants défavorisés en Belgique et seront distribués aux associations qui les accueillent afin de faciliter leur accès aux loisirs.

En 2013, les jeunes s'engagent à améliorer le quotidien d'associations s'occupant d'enfant défavorisés près de chez eux. Qu'ils fréquentent ou non ces maisons, ils se mobilisent à nouveau durant un week-end afin de récolter un maximum de vivres non périssables dans leur quartier ou leur école. Ces vivres sont ensuite triés par des bénévoles et distribués aux associations de la région.

En 2013, à l'heure de la crise et du repli sur soi, nous vous proposons de participer à une action solidaire de grande envergure. Il vous suffit de préparer quelques denrées non périssables telles que biscuits, conserves (fruits, légumes, viandes ou poissons), féculents, collations, boissons.

Les 9 et 10 mars prochains, les jeunes se mobilisent et donnent de leur temps pour les autres, pourquoi ne pas leur prêter main forte ? Soyez au rendez-vous !

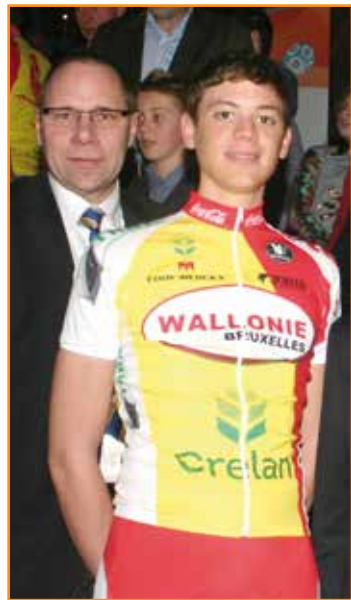




ITTRE, RENDEZ-VOUS DU CYCLISME WALLON



Le 26 janvier 2013 avait lieu au Palais de Plume la présentation officielle des équipes cyclistes Wallonie-Bruxelles et Color Code en présence du Ministre André Antoine, de Michel Demies et de nombreuses personnalités.



Au sein de cette équipe, il faut remarquer la présence d'un Ittrois : **Olivier Chevalier**, 13 fois classé dans les 20 premiers sur 88 courses.

Olivier, âgé de 23 ans est, selon le site internet de l'équipe, « une des plus grosses cylindrées de l'équipe. Il entame sa 3^e saison chez Wallonie-Bruxelles. C'est un coureur qui passe partout. L'expérience des deux dernières campagnes doit lui permettre de solliciter son

très gros moteur, avec l'audace en plus. On peut donc attendre d'Olivier qu'il soit à l'attaque et qu'il emmène les sprints. »

Il faut souligner aussi la présence de 3 espoirs virginalois (vélo-club-Virginal-Ittre, animé par M. Antonio NOBILE) :

- **Léa** (19 mai 1999) : « Je roule dans la catégorie des Aspirants 14 ans, je vais commencer ma 4^e saison. J'ai commencé le cyclisme en suivant mon frère Youri et papa. Comme il n'y a pas beaucoup de filles qui font ce sport, je cours avec les garçons. Je suis très heureuse car je laisse souvent des garçons derrière moi :-). L'année passée, j'ai gagné le maillot de championne du Brabant wallon - Namur - Luxembourg. Je suis plus forte quand ce sont des circuits avec des côtes. »



- **Youri** (2 avril 1996) : « Je roule dans la catégorie des juniors (17 - 18 ans), c'est ma 5^e saison. Je suis inscrit au Vélo Club Virginal-Ittre, j'y suis bien entouré et conseillé. Je suis un grimpeur, j'aime les courses où il y a des côtes. Ma saison 2012 n'a pas été à la hauteur de mes espérances suite à quelques soucis de santé mais j'espère me rattraper en 2013. Pour ma première année en junior, mon objectif est de terminer les courses dans le peloton. La saison cycliste commence à la fin février... je décompte les jours :-). »



- **Thomas Eicher** (2/4/98) : « Ma passion et sport sont le vélo et mon hobby la pêche. Je fais du vélo depuis 1 an. Je vais commencer sérieusement cette année. Je suis débutant 1^{ère} année au Vélo-Club Virginal-Ittre. Mes objectifs, cette année, seront tout d'abord d'essayer de m'intégrer et ensuite de faire quelques classements. Mon rêve serait d'être champion de Belgique. »



> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



EXPRESSION POLITIQUE : PA

QUI VEUT TRAVAILLER AVEC NOUS À UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE ?

Dans le prolongement de notre article du mois de janvier, nous vous précisons le rôle et le fonctionnement des 6 groupes de travail P.A. d'ores et déjà constitués et axés sur les enjeux principaux de la vie de notre village d'Ittre.

En partant de la source d'idées et d'analyses qu'est le programme P.A, l'objectif de ces groupes de réflexion et d'action est de travailler sur le terrain au développement de la démocratie participative et au bien-être de tous les Ittrois. Dans la foulée de ce travail concret, nos mandataires au Conseil communal et au CPAS déposeront régulièrement des projets politiques destinés à renforcer et à élargir les actions initiées durant la dernière législature communale.

De par ces groupes de travail nous alimentons la démocratie locale tout en veillant à maintenir les canaux de la participation conduisant aux meilleures décisions pour le bien-être de tous les Ittrois.

Ces groupes de travail sont des assemblées ouvertes dans lesquelles vous pourrez trouver votre place. Si vous souhaitez être tenu informé des dates de rencontres ou, mieux encore, prendre part à nos discussions, n'hésitez pas à contacter un des responsables de groupe :

- « Territoire » : urbanisme, aménagement du territoire, ruralité, paysages, travaux.
Personne de contact : Pierre Lisart
- « Intergénérationnel » : de 0 à 117 ans, traitant notamment du sport, des activités diverses, de l'école et de l'extra-scolaire.
Personne de contact : Patrick Monjoie

- « Economie » : budget, économie locale, emploi.
Personne de contact : Ronny Martin
- « Social » : l'aide et services aux personnes, les matières de CPAS et le relationnel.
Personne de contact : Marie-Ève Defrance
- « Culture » : les matières culturelles, le tourisme et la valorisation du patrimoine.
Personne de contact : Monique Lenoir
- « Prévention » : la sécurité, les incivilités et la prévention.
Personne de contact : Diane Discepoli

Vous trouverez les coordonnées des personnes de contact sur le site PA : www.pa-ittre.be, sous l'onglet « Qui est qui ? » ou en vous signalant à un de nos élus : Claude Debrulle, Marie-Claire Godeau, Marcel Herman qui sont à votre disposition.

Pour conclure provisoirement cette rubrique, nous vous invitons dès à présent à notre assemblée générale qui se tiendra au printemps. La date précise et son contenu vous seront communiqués via notre page facebook, notre site et ce bulletin communal dans les semaines à venir.

> **Pour Participation et Alternatives, Claude Debrulle, Marie-Claire Godeau Bougard, Marcel Herman**

www.pa-ittre.be **PA.**

EXPRESSION
POLITIQUE : ECOLO
PARTICIPER ACTIVEMENT
À LA VIE COMMUNALE...
POURQUOI PAS VOUS ?

D'ici peu, les 9 conseils consultatifs qui existent à Ittre vont être renouvelés.

Depuis 6 ans, des habitants de notre village ont pris un peu de leur temps pour se pencher sur différents dossiers de notre vie de tous les jours.

Ces conseils ont été consultés à propos de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la jeunesse, des affaires sociales, des aînés, du budget, de l'économie durable et de l'emploi local, de la solidarité internationale, des sports ou encore de la mobilité réduite.

Ainsi, les autorités communales ont pu bénéficier de leurs avis avant de prendre des décisions orientant l'avenir de notre communauté.

Chez ECOLO, nous pensons qu'il s'agit là du moyen idéal de vivre notre démocratie, de la construire, de l'améliorer, de la partager!

Alors, puisque dans les jours qui viennent, un appel sera lancé pour constituer de nouveaux conseils, pourquoi ne pas devenir membre d'un conseil consultatif?

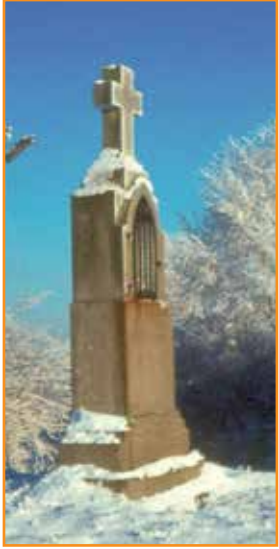
Nous vous invitons à y répondre nombreux.

Au plaisir de vous y retrouver.

> **Pour le secrétariat d'Ecolo Ittre, Céline Debatty, France Defrenne, Claire Goethals**



RESTAURER NOTRE PETIT PATRIMOINE



La Wallonie compte des milliers de modestes témoignages de notre culture, souvent repris sous la désignation de "Petit Patrimoine Populaire Wallon".

En consultant la liste sur <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Actualites/PPPW.asp>, vous découvrirez certainement quelques petites merveilles discrètes qui embellissent les villages de notre commune.

Mais, sans doute, certains de ces témoignages auraient besoin d'une petite restauration pour leur rendre tout leur éclat. A cet effet, la Wallonie dispose

d'un budget annuel destiné à des interventions sur des biens relevant du Petit Patrimoine Populaire Wallon.

Les interventions sont subsidiées à 100 % jusqu'à un montant de 7.500,00 €. Seul le montant dépassant éventuellement cette intervention financière est à charge du demandeur.

Le demandeur de la subvention peut aussi bien être une personne privée qu'une personne morale de droit public ou de droit privé.

La procédure est on ne peut plus simple.

Les Services de l'Administration du Patrimoine (081/332.178) se tiennent à l'entière disposition des demandeurs pour leur fournir toute aide éventuellement nécessaire à l'établissement de leur dossier de demande.

> **Christian Fayt,**
Echevin de la Ruralité et des Travaux



RENOUVELLEMENT DE LA CCA : COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL

La **CCA**, (Commission Communale de l'Accueil) est un lieu de rencontre, d'échange et concertation locale visant la **coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et le soutien à l'accueil extrascolaire**.

Les élections communales ayant eu lieu, il importe que la CCA de notre commune soit renouvelée.

Si vous souhaitez être représenté au sein de la Commission Communale de l'Accueil et que votre champ d'action est celui des familles ; que :

- Vous faites partie des « **mouvements d'éducation permanente** » reconnus en vertu du décret du 15 juillet 2003, (par ex : Vie Féminine, Femmes Prévoyantes Socialistes, Ligue des Familles,...) dont une section locale est organisée dans la commune,
- vous êtes opérateur d'accueil déclaré ONE, oeuvrant sur le territoire de la commune,

- vous êtes représentant d'une **association, institution, d'un service agréé**, reconnu ou affilié à une organisation ou fédération agréée ou reconnue par des dispositions décrétales ou réglementaires de la Communauté Française autres que celles du décret ONE, qui manifeste d'une implication directe sur le territoire de la commune et un ancrage local (par ex : AMO, bibliothèque, club sportif, organisation de jeunesse, centre de jeunes, centre culturel, musée, théâtre, ...)

alors, envoyez votre candidature, pour le 15 février au plus tard, à l'attention de Frédérique Joris, coordinatrice extrascolaire, rue Planchette, 2 – 1460 Ittre, f.joris@ittre.be

Pour tout renseignement complémentaire :

Frédérique Joris, 067/79.43.38 (le matin)



NAISSANCES

VIROUX ALYCIA : née le 02/01/2013 à Nivelles

JAMINET LILY : née le 08/01/2013 à Nivelles

VOLZA AMÉDÉO : né le 12/01/2013 à Braine-l'Alleud

JACQUES AÏNHOA : né le 21/01/2013 à Nivelles



DÉCÈS

COURTOIS LÉLIANE : décédée le 14/01/2013 à Ittre

PERRI FIORINA : décédée le 20/01/2013 à Nivelles

TAES JEANNE : décédée le 21/01/2013 à Tubize

BERT MARIE-ANTOINETTE : décédée le 24/01/2013 à Ittre

POURTOIS ROSE : décédée le 24/01/2013 à Uccle

SCHWEIG EUGÉNIE : décédée le 24/01/2013 à Ittre

SPARMONT JEAN-CLAUDE : décédé le 24/01/2013 à Tubize

FOURNIER MARC : décédé le 27/01/2013 à Ittre

DE COCK ANNA : décédée le 29/01/2013 à Tubize



AVIS A LA POPULATION

La Commune a appris qu'une société peu scrupuleuse démarché la population de nos villages pour le placement de panneaux photovoltaïque en expliquant que cette démarche est faite **à la demande de la commune**.

Ceci est totalement faux. Nous invitons la population à la plus grande prudence.



RAPPEL : DISTRIBUTION DES CHÈQUES POUVOIR D'ACHAT ET DES SACS POUBELLES

Vous pouvez retirer vos chèques « pouvoir d'achat » et vos sacs poubelles gratuits **le mercredi 13 février à l'arrière de la maison communale à Ittre ainsi que le jeudi 14 février à la salle polyvalente de Virginal de 15h à 18h.**

Pour les personnes qui n'ont pu se déplacer, elles pourront venir **les samedis de 9h à 11h à l'arrière de la maison communale à Ittre jusqu'au mois d'avril.**



> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine des Finances



ALE D'ITTRE

Nous avons le plaisir de vous informer que 5 485 heures ont été prestées par nos services pour les écoles et la Commune d'Ittre. C'est une bonne collaboration emploi-commune.

> **Nathalie Spitaels**



PESTICIDES

Dans le cadre du Programme wallon de réduction des pesticides, une enquête publique est organisée du 11/02 au 27/03/2013.

PLUS D'INFOS SUR :

- www.ittre.be ou
- www.wallonie-reductionpesticides.be

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE**, Echevin de l'Information.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**

Prochain Conseil communal :

19 FÉVRIER 2012 À 19H

GRAND PLACE, 2

ITTRE